



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Passagers ou pilotes : les parlements sont-ils les maîtres d'œuvre de leur propre développement ?



Communauté de pratique AGORA sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements

En ligne, 19 mars 2025, 13 h 00 - 15 h 00 (heure de Genève)

Un vent de défiance souffle contre les parlements et les démocraties. Plusieurs indicateurs montrent que la démocratie est en recul dans le monde et, d'après une étude récente, seuls 34 % des citoyens font confiance à l'institution parlementaire¹.

Qu'ils soient récents ou plus anciens, tous les parlements assument des fonctions complexes en matière de législation, de contrôle et de représentation dans un écosystème en constante évolution. Ils doivent sans cesse se renouveler et s'améliorer pour relever les défis émergents et répondre aux nouveaux besoins des citoyens.

Pour ce faire, certains parlements recourent à une aide extérieure, d'autres fournissent eux-mêmes le soutien nécessaire et beaucoup emploient un mix des deux approches. Qu'il s'agisse de coopérations entre pairs ou de partenariats régionaux et internationaux, ce type d'initiatives parlementaires peut contribuer efficacement à prévenir ou à inverser le recul de la démocratie.

L'une des conditions essentielles pour assurer l'efficacité de l'assistance aux parlements est qu'elle soit guidée, avant tout, par les besoins des parlements bénéficiaires eux-mêmes.

C'est pourquoi, depuis plus de 10 ans, les [Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#) encouragent les parlementaires du monde entier à promouvoir un soutien qui place les parlements au centre de l'action. Adoptés par les Parlements membres de l'UIP en octobre 2014 et désormais approuvés par 78 % des parlements nationaux, les Principes communs sont 10 principes fondamentaux qui servent à planifier et à mettre en œuvre les programmes visant à renforcer les parlements. Tout naturellement, le premier de ces principes est que *les partenaires règlent leur action sur les besoins du parlement*. Cela souligne l'idée que le parlement est le mieux placé pour exprimer ses besoins, définir des objectifs de politique générale et décider de la marche à suivre, avec l'aide de partenaires qui facilitent ce travail.

Plus de dix ans après l'adoption des Principes communs, et alors que la démocratie recule, les parlements sont-ils de plus en plus maîtres de leur propre développement ? Comment mesurer les progrès accomplis ? Comment les bénéficiaires, les prestataires d'aide, les organisations partenaires et les donateurs ont-ils innové pour appliquer ce principe ? Quels outils, mécanismes et pratiques ont favorisé ou entravé le développement parlementaire par les parlements eux-mêmes ?

L'atelier en ligne organisé dans le cadre de la Communauté de pratique AGORA vise à débattre de ces questions en organisant un dialogue avec des parlementaires, des collaborateurs parlementaires, des représentants des partenaires et d'autres parties prenantes qui participent au développement parlementaire. Les participants sont invités à se préparer pour pouvoir échanger et partager leur propre expérience.

Langues

Un service d'interprétation sera assuré en anglais et en français.

[Inscription](#)

¹ [Freedom in the World 2024, The Mounting Damage of Flawed Elections and Armed Conflict](#) ; [The Global State of Democracy 2023](#) ; [EIU report, Democracy Index 2023](#) ; [World Values Survey Data analysis tool](#).

Programme

Mercredi 19 mars 2025	
13 h 00 -13 h 15	<p>Modérateur : M. Jonathan Murphy, Responsable de programme à Inter Pares</p> <p>Allocution d'ouverture et brève présentation des Principes communs en matière d'assistance aux parlements</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Jonathan Lang, Chargé de projet, Programme de coopération technique, UIP
13 h 15 -14 h 15	<p>Passagers ou pilotes : les projets de soutien aux parlements sont-ils de plus en plus pilotés par les parlements ?</p> <p>Débat interactif suivi d'une séance de questions-réponses</p> <p>Exposé liminaire de Mme Kristen Sample, directrice de la gouvernance démocratique à l'Institut national démocratique (NDI)</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Roy Ngulube, Secrétaire général de l'Assemblée nationale de Zambie • Mme Steejit Taipiboonsuk, Vice-Secrétaire générale de la Chambre des représentants de Thaïlande • Mme Rose Ikiror Semakula, Greffier adjoint du Parlement de l'Ouganda • Mme Aleida Ferreyra, Responsable mondiale, Institutions et processus démocratiques à l'ère du numérique, Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)
14 h 15 - 14 h 55	<p>Laboratoire de connaissances</p> <p>Travaux en petits groupes</p> <p>Les participants seront invités à choisir un groupe de travail en fonction des questions ci-dessous. En raison des contraintes liées à l'interprétation, un groupe travaillera en anglais, un deuxième en français et un troisième dans les deux langues (avec interprétation).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment évalueriez-vous, dans le cadre de votre travail en tant que parlementaire, collaborateur parlementaire ou représentant d'une organisation qui soutient les parlements, les progrès accomplis par ces derniers dans la conduite de leur propre développement ? Comment mesurer les progrès accomplis ? (Tous les groupes.) • Quelles innovations utilisez-vous pour favoriser le soutien organisé par les parlements eux-mêmes ? (Groupe anglophone et groupe francophone, avec interprétation.) • Quels sont les facteurs clés d'un développement parlementaire efficace ? (Groupe francophone.) • Que peut-on faire de plus à l'avenir pour mieux préserver le développement parlementaire contre le recul de la démocratie ? (Groupe anglophone.)
14 h 55 - 15 h 00	Remarques finales

Documents de référence

- [Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#)
- [Célébrer les 10 ans des Principes communs en matière d'assistance aux parlements : pourquoi sont-ils importants et comment sont-ils utilisés](#)
- [Mettre en pratique l'auto-développement parlementaire : guide sur les Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#)